

Enfants dans la rue Publié le 26 Mars 2014

Mendicité des enfants : ce qu'il est vraiment possible de faire

Face à la mendicité croissante des enfants, le sociologue Julien Damon propose des solutions polémiques, comme le placement "le plus souvent possible" des enfants.



Je m'abonne à partir de 4,90€

Ajouter au classeur Suivre ce contributeur Lecture zen



Le législateur s'est soucié de la situation particulière des mineurs, en pénalisant la "provocation" des enfants à mendier. Crédit Reuters



Julien Damon

Julien Damon est professeur associé à Sciences Po, enseignant à HEC et chroniqueur au Échos.

Fondateur de la société de conseil Éclairs, il a publié, récemment, Les familles recomposées (PUF, 2012), Injéréta Général... que peut l'entreprise ? (Les Belles Lettres), Les classes moyennes (PUF, 2013)

Il a aussi publié en 2010 Éliminer la pauvreté (PUF).

→ Voir la bio en entier

→ Suivre ce contributeur



Alles immer auf einen Blick dank Virtual Cockpit**.



Jetzt für 649 € / Monat CORVETTE LEASEN



In 1 Minute den online KFZ-Wert berechnen lassen & Verkaufstermin buchen!

Was ist mein Auto wert?

Publicité

1 2 3 PAGE SUIVANTE →

Atlantico : Vous venez de publier une note pour la Fondapol, appelé à lutter contre la mendicité des enfants. Quelle est l'ampleur de ce phénomène en France ?

Julien Damon : On ne peut rien dire de sérieux à l'échelle nationale. En revanche, à l'échelle des grandes villes les services sociaux et les services de police connaissent plutôt bien ces situations. Il n'en ressort pas forcément des statistiques d'une rigueur absolue. On peut juste dire que quelques dizaines de petits enfants mendient avec des adultes, dans les grandes villes. Mais ce n'est rien par rapport à l'ensemble des mineurs qui peuvent se livrer – souvent poussés à cela – à diverses activités proches de la mendicité.

Je tiens cependant à souligner que la question de l'ampleur n'est pas très importante. C'est d'abord une question de principe. Pour forcer le trait, je dirais que la question de la peine de mort concerne très peu de monde. Elle n'en est pas moins fondamentale. C'est la même chose, toutes choses égales par ailleurs, pour la mendicité avec enfants. Notre système de protection sociale a été établi et consolidé depuis la fin du 19ème siècle pour mettre fin à ces phénomènes qui souvent, même si pas tout le temps, relèvent de l'exploitation. En un mot, le problème était parfaitement contenu jusqu'à ces récentes années. Depuis lors, accompagnant une relative bidonvillisation des métropoles françaises, il prospère. Il faut donc agir. Vigoureusement. Concrètement, je propose quatre directions : 1/ permettre à tout un chacun de signaler ces situations à bien des titres préoccupants (en permettant en pouvant signaler électroniquement sur Internet ou par Smartphone, ce qui permet de suivre nos signalements) ; 2/ aller vers davantage de placements de ces enfants ; 3/ mobiliser les pouvoirs publics pour agir (avec une circulaire enjoignant aux services de renforcer leurs actions) ; 4/ présenter la facture aux instances européennes.

Vous plaidez pour une application plus ferme de l'interdiction de la mendicité avec des enfants. En 2011, un article du Figaro relatait que l'échec de la tentative par les policiers de mettre en pratique l'arsenal juridique. Les affaires ayant été classées sans suite par la justice. Notamment car les tribunaux avaient estimé dans certains cas qu'il n'y avait pas eu privation de soins. Aujourd'hui, les même méthodes ne risquent-elles pas d'avoir les mêmes effets ?

D'un point de vue technique il y a en effet un problème, au sujet des petits enfants. Pour comprendre, il faut apporter des précisions et, ensuite, peut-être des révisions. Sur les précisions. Il faut d'abord rappeler que l'exploitation de la mendicité et la mise en péril des mineurs sont très sévèrement punies par la loi. La mendicité a, certes, été sortie, en tant que délit, du Code pénal réformé en 1994. Mais dès cette réforme générale à l'égard de la mendicité, le législateur s'est soucié de la situation particulière des mineurs, en pénalisant la "provocation" des enfants à mendier. Les peines sont lourdes et peuvent être alourdies dans certaines circonstances. Ainsi l'article 225-12-7 dispose que l'exploitation de la mendicité d'autrui est punie de dix ans d'emprisonnement et de 1 500 000 Euros d'amende lorsqu'elle est commise en bande organisée. Donc il n'y a aucun problème pour sévir auprès d'adultes qui poussent des enfants à mendier. Le problème est plus compliqué pour le cas des petits enfants, qui accompagnent des adultes qui mendient. Et ce sont des cas de ce type qui ont été traités devant les tribunaux et que vous citez. Le problème soulevé est celui de la mendicité des très petits enfants. En effet, on ne saurait soutenir qu'un nourrisson, quand il est endormi dans les bras d'une autre personne, mendie. Les textes précisent tout de même bien que ces très jeunes enfants ne sauraient être exploités pour susciter sympathie et compassion dans un acte de mendicité. L'article 227-15 assimile le maintien d'un enfant de moins de six ans sur la voie publique dans le but de solliciter la générosité des passants au délit de privation de soins.

1 2 3 PAGE SUIVANTE →

L'actualité française en vidéo

Une info ? Une photo ? Des infos de dernière minute ? Envoyez vos mails à info@closermag.fr ou rendez-vous sur notre formulaire.

Closer magazine interface with video thumbnails and navigation buttons.

atlantico sur facebook Suivre notre compte twitter

Je m'abonne à partir de 4,90€ Ajouter au classeur Suivre ce contributeur Lecture zen

LES DERNIERS ARTICLES DU MÊME AUTEUR :

- Dix recommandations à suivre pour lutter efficacement contre la pauvreté
Les 10 mutations qui ont affecté la pauvreté en France depuis les années 1970
Les pauvres sont les mieux placés pour savoir quoi faire de l'argent qui leur est donné et cette étude le prouve (allo l'Etat providence, vous m'entendez ?)

Mots-clés: police | enfants | mendicité | Fondapol

France | Société | Style de vie

CONTENUS SPONSORISÉS

Sponsored content grid with various advertisements for products and services.

NOUS VOUS RECOMMANDONS

Recommended content section with article thumbnails and titles.

Nos articles sont ouverts aux commentaires sur une période de 7 jours. Face à certains abus et dérivés, nous vous rappelons que cet espace a vocation à partager vos avis sur nos contenus et à débattre mais en aucun cas à proférer des propos calomnieux, violents ou injurieux. Nous vous rappelons également que nous modérons ces commentaires et que nous pouvons être amenés à bloquer les comptes qui contreviendraient de façon récurrente à nos conditions d'utilisation.

Par fentretti - 26/03/2014 - 12:22 - Signaler un abus
On voit plus souvent des enfants au commissariat pour vol en tous genres... que des mendicants. Et ce n'est pas l'UMPS qui responsabilisera les parents. Placé les enfants c'est très bien, mais on ne va pas placer des populations entières venant de l'étranger c'est de la folie douce.

Par ELLENEUG - 26/03/2014 - 15:39 - Signaler un abus
Et les coups de pied au cul, c'est efficace et pas cher !

Par gliocyte - 26/03/2014 - 16:07 - Signaler un abus
Quand la mendicité
De proximité permet le vol sur personne par des enfants formatés dès leur jeune âge à devenir des pickpockets, voilà un cas fort courant qui n'est pas étudié par l'auteur. Quelle fermeté pourrait telle être "payante"? Fermer les frontières me paraît être un bon moyen pour mettre à plat tous les problèmes et pour trouver des solutions pérennes. Placer ces enfants alors qu'à la moindre occasion ils s'évadent de ces centres, n'est pas la solution. Arrêter de prêcher le sentimentalisme naïf est une nécessité et au final se montrer extrêmement dur envers les adultes qui surfent sur les avantages financiers de la mendicité, serait le meilleur moyen pour protéger ces enfants.

Par rueli galler - 26/03/2014 - 21:05 - Signaler un abus
QUEL BORDEL DANS NOTRE PAYS.....
je ne voudrais pas être discourtois avec Monsieur Damon il faudrait qu'il se documente c'est des réseaux..... la "mendicité" des enfants est une spécificité et une spécialité qui nous vient de l'est.....

Par ignace - 27/03/2014 - 01:07 - Signaler un abus
certains des enfants de très pauvres mendient et volent certains des très riches font des études et volent...la différence ? les études

POUR COMMENTER :

Depuis son lancement Atlantico avait fait le choix de laisser ouvert à tous la possibilité de commenter ses articles avec un système de modération a posteriori. Sous couvert d'anonymat, une minorité d'internautes a trop souvent détourné l'esprit constructif et respectueux de cet espace d'échanges. Suite aux nombreuses remarques de nos lecteurs, nous avons décidé de réserver les commentaires à notre communauté d'abonnés.

→ JE M'ABONNE → JE ME CONNECTE

DÉPÊCHES

- 18h17 Décès suspect d'un enfant : l'enquête sur des reblochons progresse
18h12 Mondial-2018: l'Uruguay finit par faire plier l'Egypte
18h09 Autolib': le syndicat gestionnaire propose la résiliation du contrat avec Bolloré
18h07 Le gouvernement allemand en péril?
18h07 La Bourse de Paris finit en recul de 0,48%

1 2 3 . TOUTES LES DÉPÊCHES →

Atlantico Éditions advertisement for 'Comment révéler votre charisme' book.

ARTICLES LES + LUS + PARTAGÉS + COMMENTÉS

Depuis 17 jours

- 1 Arabie saoudite : ce que révèle la réapparition du prince héritier MBS aux côtés de Poutine pour l'ouverture de la Coupe du monde 2018
2 Oui, la France dépense un "pognon de dingue" sans effet majeur sur la pauvreté. Mais Emmanuel Macron oublie totalement une brique du raisonnement (et voilà laquelle)
3 La stratégie de la provocation du rappeur Médine ou la seconde mort des martyrs du Bataclan
4 Donald Trump est-il en train de se révéler un grand président... malgré lui ?
5 Violée et assassinée par deux demandeurs d'asile : mais pas un mot car "l'extrême droite pourrait s'en emparer"!
6 Ces (nombreux) médicaments qui peuvent vous faire plonger dans la dépression sans que votre médecin le sache vraiment
7 Opération sauver l'euro : tout ce que Mario Draghi a déjà fait et tout ce qu'il ne peut pas faire, LUI

Inscription newsletter : mon email OK



Der beliebte "Glücksbringer" ist wieder da: Als wertvoller Glückspfenning in echtem Gold.

1 Pfennig in Gold

Publicité

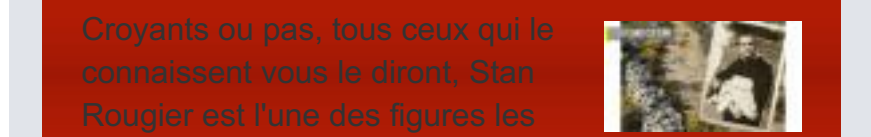
DÉCRYPTAGE

Publicité

"Voyage en ascenseur" : drôle, mais trop convenu

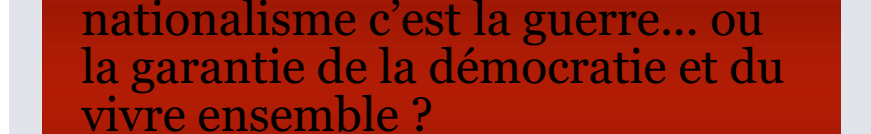


"Journal d'un novice de Stan Rougier" : il gagne vraiment à être connu

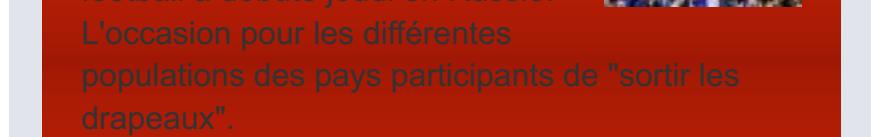


Croyants ou pas, tous ceux qui le connaissent vous le diront. Stan Rougier est l'un des figures les plus attachantes du monde écrivain français. Sa vivacité et son humour sont exceptionnels, comme en témoigne son dernier livre.

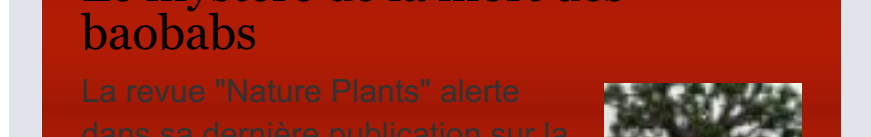
Le mystère de la mort des baobabs



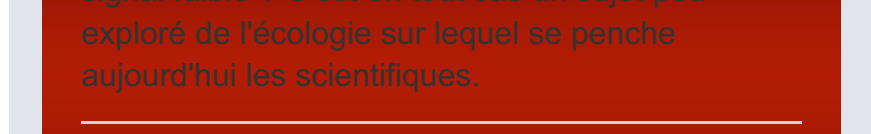
Coupe du monde 2018, allez la France ! Et au fait, le nationalisme c'est la guerre... ou la garantie de la démocratie et du vivre ensemble ?



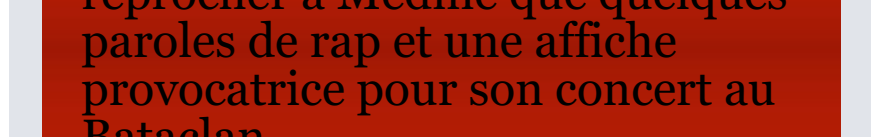
Le mystère de la mort des baobabs



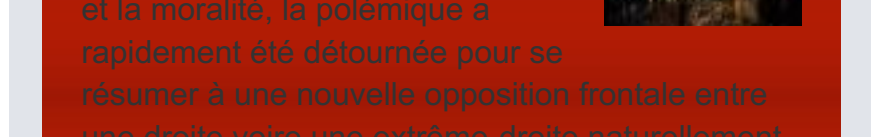
Pourquoi il y a bien plus à reprocher à Médine que quelques paroles de rap et une affiche provocatrice pour son concert au Bataclan



General Electric ne respecte pas les engagements pris avec Macron quand il était à Bercy et c'était totalement prévisible



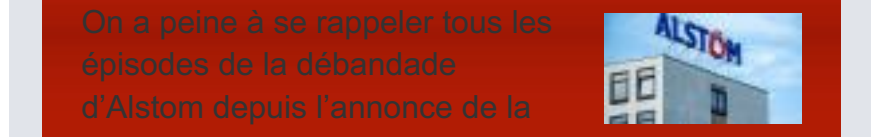
Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Ne plus être au pouvoir peut engendrer de l'amertume. Mais on ne savait pas que ça ...



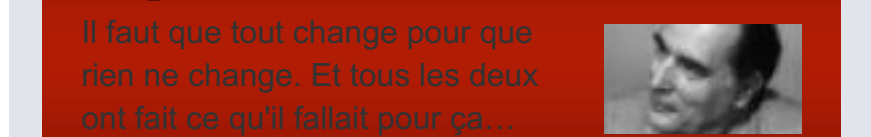
L'ancien président est en pleine tourmente suite à une interview au « Today Show » lors ...



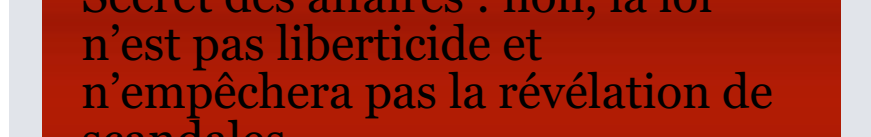
Le ministère des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



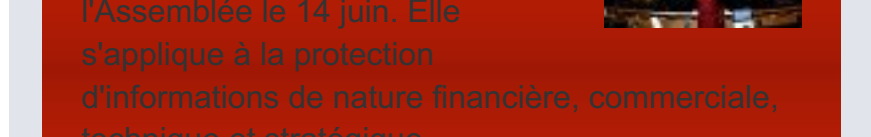
Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



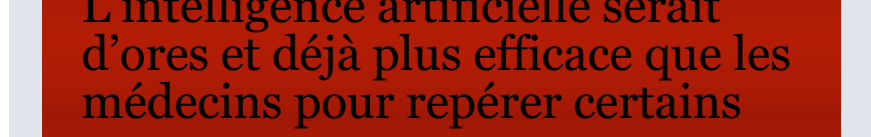
Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



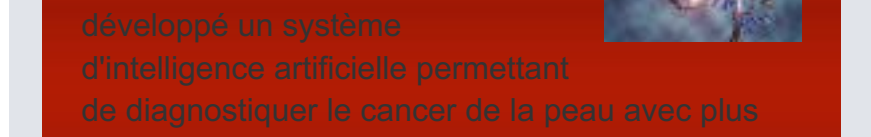
Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



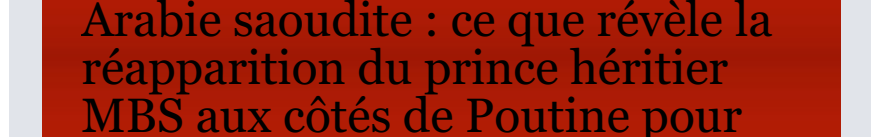
Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



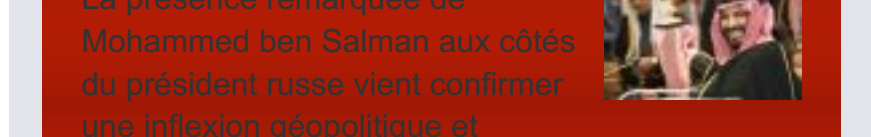
Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



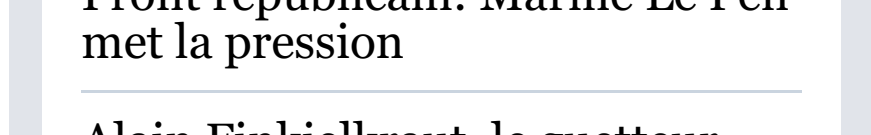
Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



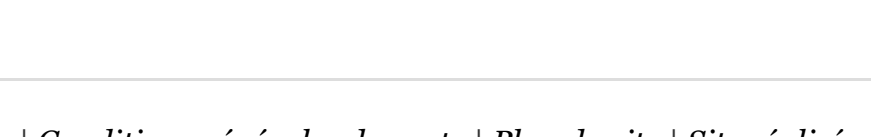
Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...



Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...

Le ministre des affaires étrangères britannique recommande à ses ressortissants qui ...